

Terminale BAC PRO – géo– Thème n°1 : L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger, se déplacer

Problématique générale: Comment concilier les besoins en ressources de la population mondiale avec un développement durable ?

Séance : De nouveaux modes de gestion des ressources.

Problématique : Comment gérer les ressources et consommer de manière durable ?

Capacités :

- Réaliser le croquis d'un aménagement qui met en œuvre un ou des objectifs de développement durable.
- Imaginer, en groupe, un projet d'aménagement concerté lié à une ressource et répondant aux défis sociétaux (lien avec l'EMC).
- Raconter l'engagement d'un acteur impliqué dans la gestion d'une ressource du territoire de proximité de l'élève.

Faire face aux changements globaux : Lien EMC : « S'engager et débattre en démocratie autour des défis de société ».

Comment agir pour réduire notre impact sur l'environnement et le climat ?

Introduction : de l'échelle mondiale à l'échelle locale, les politiques publiques intègrent encore inégalement les engagements internationaux en matière de développement durable (ODD, conférences sur le climat, sommets sur l'environnement...) qui mobilisent différents acteurs (Etat, citoyens, ONG, entreprises...). L'UE s'est saisie des questions liées aux transports et à la consommation. En France, l'Etat et **les collectivités territoriales** déploient leurs engagements à travers des politiques territoriales. En parallèle, l'Etat s'engage dans une politique d'Education au Développement Durable (EDD) à partir de la maternelle. Les diplômés professionnels intègrent les enjeux du DD.

Document 1 : Les 17 objectifs de développement durable (ODD)

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Adopté par 193 pays en 2015, il définit les 17 ODD pour les peuples, la planète, la prospérité, la paix et par les partenariats.

1/ Quels sont les trois domaines ou piliers concernés par les 17 ODD.

Document 2 : Penser la ville durable : comment les villes s'adaptent-elles au développement durable ?



Un écoquartier répond à plusieurs critères : assurer un développement économique, préserver l'environnement et garantir une mixité sociale. Les écoquartiers sont-ils l'avenir de la ville durable ?

Visitez les sites suivants, choisissez un écoquartier parmi les 4 suivants, puis répondez aux questions :

Rennes : La courrouze

<https://www.lacourrouze.fr/decouvrir-le-projet-urbain/l-ecoquartier>

Brest : le plateau des capucins

<http://www.eco-quartiers.fr/#!/fr/espace-infos/etudes-de-cas/les-capucins-35/>

Hennebont : Le quimpero

<http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/operation/1983/>

Saint Briec : quartier Europe

<http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/operation/1860/>

Questions :

1. Relevez les différents aménagements qui assurent à l'écoquartier une mixité fonctionnelle et sociale.
2. Pourquoi cet aménagement peut-il être qualifié d'aménagement durable ?
3. Quels acteurs interviennent dans la construction de ces quartiers ?
4. Quels sont les enjeux du développement durable à l'échelle des villes ? Mettez en évidence plusieurs thèmes : les transports, les déchets, les logements, l'utilisation des nouvelles technologies.
5. Réaliser un croquis de l'écoquartier que vous avez choisi (délimitez les principales rues et

les axes de communication, ainsi que les transports collectifs – représentez les bâtiments et indiquez leurs fonctions – représentez les aménagements durables visibles dans le paysage - donnez un titre à votre croquis).

Document 3 : La Convention citoyenne pour le climat.

« Dans les coulisses du tirage au sort de la Convention citoyenne pour le climat. »

<https://www.youtube.com/watch?v=qDWTqmmM4JtU&t=59s>

conventioncitoyennepourleclimat.fr

1/ Qui est à l'origine de la création de cette Convention en 2019 ?

2/ Quels sont ses objectifs ?

3/ En quoi cette Convention montre-t-elle la volonté de l'Etat d'intégrer les citoyens au développement durable ?

4/ En vous appuyant sur vos connaissances, citez d'autres manières permettant aux citoyens de s'engager en faveur du développement durable.

Document 4 : La COP 21



Accueil » Le climat à Paris

Publié le 04 décembre 2018 par Agence Parisienne du Climat

Qu'est-ce que la COP21 ? Quel bilan pour la conférence internationale sur le climat Paris 2015 ?

Une COP est une grande conférence internationale sur le climat qui réunit les États engagés depuis 1992 par la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). COP signifie "Conference of parties", les "parties" étant les signataires de la Convention (195 pays + l'Union européenne). L'objectif est de faire le point sur l'application de la Convention et négocier les nouveaux engagements.

Particularités de la COP21 Paris 2015

La COP21 est la 21e Conférence des parties (COP) à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de 1992, réunissant 195 États et l'Union Européenne, après celle de Varsovie (COP19) et Lima (COP20). Elle s'est tenue du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris-Le Bourget (93), sous présidence française.

Capture d'écran <https://www.apc-paris.com/cop-21>

1/ Qu'est ce que la COP 21 ?

2/ Pourquoi le retrait des Etats-Unis de l'Accord de Paris peut-il être inquiétant ?

Document 5 : Quels sont les enjeux de l'Upcycling ?

L'impact positif sur l'environnement est sans surprise le premier bénéfice. En effet le principe étant de réutiliser, on évite donc de créer un nouveau produit. **On économise ainsi l'énergie et les matières premières** inhérentes à un processus de fabrication (qui pour certains objets est un gouffre, le gain écologique final d'un produit upcyclé étant alors considérable). Dans la continuité, l'autre principe est de ne pas jeter donc **on évite le gaspillage et on réduit sa production de déchets.**

L'aspect économique est évidemment un autre gros plus dans l'équation. La matière première étant récupérée elle ne coûte rien ou presque. Le concept fait également appel à la créativité en stimulant vos neurones pour trouver un usage nouveau à un objet donné. **Et par cela favorise la création d'objets uniques ou de séries limitées.**

L'upcycling est enfin accessible à tous, tout le temps. Presque tout peut être revalorisé et donc upcyclé, contrairement au recyclage qui va nécessiter de faire appel à des professionnels. Pour résumer on pourrait dire que l'upcycling est **un concept responsable, éthique et à impact positif sur l'environnement.**

www.leshorizons.net

1/ Qu'est ce que l'upcycling ?

2/ En quoi peut-on dire que c'est une nouvelle manière de produire et de consommer ?

Numérique : Faites des recherches pour trouver une association, un organisme, une entreprise qui upcycle dans votre territoire de proximité.

« On ne recycle plus, on upcycle ! Le terme upcycling apparaît pour la première fois au milieu des années 1990. Reiner Pilz, un ex-ingénieur reconverti architecte d'intérieur opposait le recyclage traditionnel « qui détruit tout » et qu'il appelle downcycling, à l'upcycling pour que les produits inutilisés gagnent de la valeur au lieu d'en perdre ». Cette pratique est née dans les pays en voie de développement pour lesquels il peut être compliqué d'accéder aux biens de consommation. Les pays développés se sont appropriés le concept et se sont à leur tour mis à récupérer et valoriser des objets.

L'upcycling dont la traduction en français donne surcyclage ou encore upcyclage, signifie littéralement « recycler par le haut ». L'upcycling est une pratique émergente qui valorise les objets ou produits usagés en leur donnant une nouvelle vie plus qualitative. C'est l'une des fortes tendances de l'économie circulaire.

Concrètement l'idée est de récupérer des matériaux ou des produits dont on ne se sert plus pour créer des objets ou produits de qualité supérieure. Quand on upcycle on réutilise donc. On s'approprie l'objet pour lui donner une nouvelle vie haut de gamme et souvent très loin de sa première vie. Car en effet, la plupart du temps l'usage du produit d'origine sera détourné et il en aura un nouveau. »

www.leshorizons.net

Notion :

Développement durable : développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Objectifs de développement durable : objectifs définis par l'ONU sur les plans social, économique et environnemental afin de réduire les inégalités et de protéger la planète.

Collectivité territoriale : circonscription dotée de compétences définies par l'Etat et administrée par des élus (commune, département, région).

Repères :

Les institutions et les collectivités territoriales impliquées dans un plan ou un schéma d'aménagement dans le territoire de proximité de l'élève.

Activité : Recherchez, notamment sur les sites institutionnels, les solutions qui existent dans votre ville pour améliorer le développement durable. En groupe, réalisez un schéma représentant le type d'aménagement identifié, les acteurs impliqués et les enjeux.

Exemple : Le plan Piéton à Brest, Brest métropole a approuvé son 1^{er} plan piéton en juin 2018. <https://www.mobilite-durable-brest.net/rubrique95.html>

